

LA RUBRIQUE DE LA MOISSON D'OR

École des Moissons, le 27 novembre 2020

Nous vous rappelons que ce journal est un excellent outil d'information. Il est conçu pour les parents dont les enfants fréquentent l'école des Moissons. Nous vous invitons à le conserver précieusement.



Bientôt les enfants pourront jouer dans la neige ! Voici le site à consulter lors d'une tempête hivernale:

Info-tempête : www.cssh.qc.ca : Les informations vous sont données sur le site le matin même. L'information se trouve aussi sur la page Facebook du Centre de services scolaire de St-Hyacinthe et de l'école des Moissons.

De plus, vous pouvez explorer le site de l'école des Moissons et ainsi, y découvrir des recettes « jeunes en santé » et diverses informations aux sujets de l'école. N'hésitez pas à proposer vos idées afin d'y améliorer le contenu.

LUNCH ET DÎNER



Si votre enfant oublie son lunch le matin, veuillez, si possible, venir le porter au secrétariat **avant 11h00** afin de permettre à votre enfant de dîner à l'heure prévue. Si pour des raisons personnelles, vous ne pouvez pas venir lui porter son repas, nous prendrons l'initiative de lui fournir un repas dépannage.

MESSAGE IMPORTANT

Prendre note que les absences de votre enfant sont comptabilisées lors des journées de formation en ligne. Selon le sondage préalablement envoyé à tous, votre enfant a accès à un portable/ordinateur/IPAD et à Internet. Dans le cas contraire, du matériel informatique lui a été prêté afin de lui permettre la continuité de ses apprentissages à distance. Merci de votre collaboration.

CHANGEMENTS IMPRÉVUS

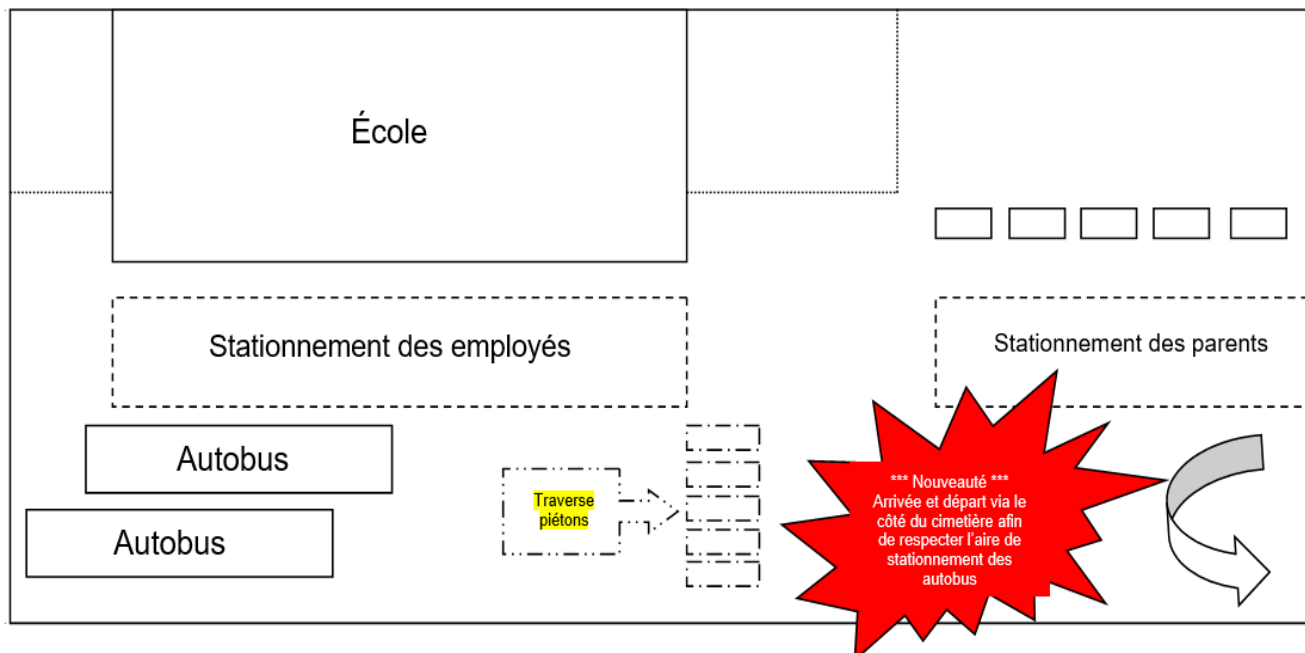


Pour toute modification qui affecte le quotidien de votre enfant à l'école (par exemple : départ plus tôt, personne venant chercher l'enfant, etc.), nous vous demandons de téléphoner au secrétariat **et** au service de garde **avant 14h00**. Seulement les répondants (père, mère, tuteur) peuvent aviser la secrétaire sauf si le répondant vit une situation d'urgence (hospitalisation, accident, etc.).

STATIONNEMENT

Nous vous demandons de bien respecter le corridor des piétons lorsque vous venez reconduire ou chercher votre enfant. Les voitures doivent se stationner comme indiqué sur le plan. Nous remarquons que plusieurs ne se stationnent pas sécuritairement.

De plus, plusieurs parents empruntent le stationnement du personnel (en face de l'école) pour débarquer leur enfant, mais cela occasionne que les membres du personnel arrivant au même moment, doivent se stationner du côté des parents, par manque de places. Or, il serait plus simple que tout le monde utilise la place qui lui est désignée et ainsi réduire la confusion.



En vous remerciant de votre collaboration.

TENUE VESTIMENTAIRE

L'hiver étant bel et bien arrivé, nous vous demandons de voir à ce que votre enfant soit habillé chaudement aux récréations et au dîner, puisqu'il ou elle passera beaucoup de temps à l'extérieur. De plus, prévoir qu'entre -5°C (ou présence de neige) et -25°C , les élèves doivent porter un habit de neige complet, mitaine, tuque, foulard, bottes et salopette. Veuillez noter que de grands vents sont souvent présents dans la cour arrière, ce qui fait rapidement descendre la température au courant de la journée. Or, lorsqu'il fera plus froid que -25°C , les récréations se feront à l'intérieur.

ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS



Prendre note que la loi 90, article 39,8 est appliquée à l'école des Moissons. Par conséquent, il est interdit au personnel de l'école d'administrer des médicaments non prescrits par le médecin ou le pharmacien (selon les cas). De plus, pour être administré en toute sécurité, le médicament devra être dans le contenant original, avec l'étiquette détaillant la posologie, le nom de l'élève et les circonstances de l'administration. Le formulaire « autorisation d'administration de médicaments et

de soins aux élèves » devra être rempli et remis à l'école dès que possible pour que l'administration soit faite dans les règles. Vous pouvez vous procurer ce formulaire au secrétariat ou sur le site Internet de l'école dans l'onglet « documents utiles ». Merci de votre compréhension et sachez que cette procédure est en place pour la sécurité de vos enfants.

ABSENCES

Pour toute absence d'un élève, vous devez **ABSOLUMENT** téléphoner à l'école au 450-546-2263 (il y a une boîte vocale) avant 8 h le matin afin de nous prévenir de l'absence de votre enfant et nous signaler le motif précis de son absence et cela à **tous les jours**.

Dans le cas de parents qui partent en vacances, nous vous demandons de nous fournir un billet écrit indiquant où l'enfant habitera durant ce temps (grands-parents, tante, oncle, voisin, etc.) ainsi que le nom et numéro de téléphone où le rejoindre en cas d'urgence ou de questionnements pertinents.

SERVICE DE GARDE

Vacances de Noël le vendredi 18 décembre dès 17h30 et de retour le 4 janvier 2021 à 6h30 (journée pédagogique sous la thématique suivante : Vendredi fou!)

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT :

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le lundi 25 janvier 2021 à 18h30.

VACANCES DE NOËL :



Les vacances de Noël 2020 auront lieu du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021.

DATES IMPORTANTES :

- 10 décembre : Dîner pizza en classe pour les élèves de la classe de Marie-Christine (451-541)
- 11 décembre : Nouvelle journée pédagogique le sous la thématique suivante : « cinéma des fêtes »
- 15 décembre : Visite de la « Pie curieuse » à l'école (entrée éducative) pour tous les élèves
- 16 décembre : Déjeuner en pyjama pour tous les élèves (le déjeuner sera fourni par l'école)
- 17 et 18 décembre : Journées d'apprentissage à la maison pour tous les élèves. Un service de garde d'urgence sera instauré pour la MRC d'Acton pour les personnes travaillant dans les domaines préalablement sélectionnés par le gouvernement (une liste sera acheminée sous peu). Seul ces parents seront autorisés à inscrire leur enfant au service de garde pour le 17 et 18 décembre. Des informations suivront sous peu à ce sujet.
- 4 janvier 2021 : Journée pédagogique sous la thématique suivante : « vendredi fou! »

Pour terminer, nous désirons vous souhaiter une très belle année 2021 en santé et remplie de bonheur ! Passez de belles fêtes!

Stéfan Bourassa, directeur

